l'assurance retraite
CAISSE NATIONALE

M. Frédéric PETIT
DEPUTE DE LA 7EME
CIRCONSCRIPTION DES
FRANÇAIS ETABLIS HORS
DE FRANCE
126 RUE DE L'UNIVERSITÉ
75355 PARIS 07 SP

Paris, le 11 décembre 2024

Objet : Contrôle de l'existence des assurés vivant en Allemagne

Monsieur le Député,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 5 décembre dernier concernant le contrôle de l'existence effectué par les caisses de retraite allemandes et françaises.

Depuis 2015, la Cnav échange des données avec l'Allemagne, permettant d'obtenir mensuellement les informations de décès et d'existence des assurés qui relèvent du Régime général et la plupart des régimes de retraite obligatoires français.

Si aujourd'hui, le taux moyen d'identification automatique de nos assurés en Allemagne se situe autour de 82 %, tous régimes confondus, certains assurés restent non-identifiables en raison de discordances d'état civil. Pour une identification réussie, il est nécessaire que les états civils des deux pays soient strictement alignés, ce qui n'est pas toujours le cas. C'est pourquoi, des certificats d'existence sont demandés aux assurés non identifiés par les échanges automatisés.

S'agissant du cas plus spécifique des assurés résidant en Allemagne qui ont reçu cette année un certificat d'existence alors qu'ils étaient auparavant couverts par les échanges automatiques de données, leur situation est due à un dysfonctionnement ponctuel. Le GIP Union retraite (je mets son directeur en copie) nous a indiqué que, en raison d'un problème technique, les données du mois d'août 2024 comprenant les assurés des régimes de retraite obligatoires hors Régime général, n'ont pu être intégrées dans les flux automatisés du Régime général vers nos pays partenaires. Le GIP a donc été contraint de réintégrer de manière

exceptionnelle les assurés de la campagne d'août 2024 dans le flux d'envoi de certificats d'existence pour l'année en cours. Pour l'Allemagne, cela a concerné 1855 assurés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en ma respectueuse considération.

Le Directeur général,

Renaud VILLARD

Copie à : M. Richard BORDIGNON, Directeur général du GIP Union retraite